



Compte-rendu des délibérations
Du conseil municipal de la commune de LAQUENEXY
Séance du 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Chadi EL NAR, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

Nombre de membres afférents au conseil :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de procuration(s) : /

Présents (dans l'ordre du tableau) : Mesdames et Messieurs EL NAR Chadi, SALZMANN Martine, ALCAIDE Éric, LEONARD Rosario, BRUDER Stéphane, HOFFMAN Denise, SARRA Marie-Laure, BOUSSELLIER Sandrine, GRANDIDIER Pierre, JOTIC Bojan, ALEXANDRE Sandra, LIETZ Stéphane, GALLISSOT Jean-Marie, LORIN Simon, LOMBARD Amandine.

Les personnes dont le nom est barré sont reportées ci-dessous avec la mention éventuelle d'excuse et/ou de procuration.

Absent(s) : /

Madame Rosario LEONARD. est désignée secrétaire de séance.

Madame Mireille SANTANGELO, secrétaire générale de mairie, assure la rédaction du procès-verbal des délibérations.

Ordre du jour

- Fixation des indemnités du Maire et des adjoints (délibération n°11-2026)
- Détermination des taux des taxes locales pour 2026 (délibération n°12-2026)
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) (délibération n°13-2026)
- Composition des commissions municipales thématiques (délibération n°14-2026)

1. Indemnités du Maire et des adjoints (n°11-2026)

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal doit fixer les indemnités de ses membres dans les trois mois suivant son installation. Le Maire a sollicité une indemnité inférieure au plafond légal.

Décisions adoptées (12 voix pour, 2 contre, 1 abstention) :

- Indemnité du Maire : Fixée à 51,7% de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 2 125,14 € brut/mois), en deçà du maximum autorisé (55,7%).
- Indemnités des 4 adjoints : Uniformément fixées à 17,38% de l'indice brut terminal (soit 714,41 € brut/mois par adjoint), sans dépasser le plafond légal de 21,38%.

Enveloppe globale : Respecte les limites budgétaires prévues par la loi. Les indemnités seront revalorisées automatiquement en fonction de l'évolution de l'indice et versées mensuellement.

Tableau récapitulatif :

Fonction	Taux appliqué	Montant mensuel brut (indice 1027)
Maire	51,70%	2 125,14 €
1er adjoint	17,38%	714,41 €
2e adjoint	17,38%	714,41 €
3e adjoint	17,38%	714,41 €
4e adjoint	17,38%	714,14 €

2. Taux des taxes locales pour 2026 (n°12-2026)

La commune doit voter avant le 30 avril 2026 les taux applicables à :

- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS),
- la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB),
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Décision adoptée à l'unanimité : Les taux restent inchangés par rapport à 2025 :

Taxe	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,00%	30,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,71%	49,71%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	15,18%	15,18%

3. Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) (n°13-2026)

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, la CAO comprend :

- le Maire (ou son représentant) comme président,
- 3 membres titulaires et 3 suppléants, élus à la représentation proportionnelle.

Résultat du scrutin (à l'unanimité) : Une seule liste a été présentée. Les élus sont donc :

Membres titulaires	Membres suppléants
Martine SALZMANN	Sandrine BOUSSELLIER
Stéphane LIETZ	Rosario LEONARD
Bojan JOTIC	Stéphane BRUDER

4. Désignation des membres des commissions municipales (n°14-2026)

Pour faciliter les réflexions et les prises de décision sur des sujets déterminants pour la commune, le Conseil Municipal a constitué 4 pôles thématiques, chacun piloté par un élu référent. Le Maire préside de droit toutes les commissions.

Détail des désignations (adoptées à l'unanimité, sauf mention contraire) :

Pôle « Famille, éducation et santé »

Référente : Rosario LEONARD

Thématique	Membres associés
Éducation (école, périscolaire)	Rosario LEONARD
Jeunesse	Marie-Laure SARRA
Aînés et vie associative	Marie-Laure SARRA, Denise HOFFMAN
Santé	Sandra ALEXANDRE
Culture et cérémonies	Marie-Laure SARRA, Denise HOFFMAN

(Adopté : 14 pour, 0 contre, 1 abstention)

Pôle « Cadre de vie, agriculture et développement rural »

Référent : Éric ALCAIDE

Thématique	Membres associés
Aménagement des espaces verts	Éric ALCAIDE, Bojan JOTIC
Agriculture et ruralité	Pierre GRANDIDIER, Jean-Marie GALLISSOT
Gestion de l'eau	Éric ALCAIDE, Stéphane LIETZ
Gestion forestière	Éric ALCAIDE, Pierre GRANDIDIER, Bojan JOTIC, Jean-Marie GALLISSOT
Transition écologique	Sandrine BOUSSELLIER

Pôle « Attractivité, développement et ressources »

Référente : Martine SALZMANN

Thématique	Membres associés
Commission d'Appel d'Offres	Voir délibération n°13-2026
Finances	Martine SALZMANN, Bojan JOTIC, Stéphane LIETZ
Ressources humaines	Martine SALZMANN
Communication et économie	Chadi EL NAR, Sandra ALEXANDRE
Urbanisme	Chadi EL NAR, Sandrine BOUSSELLIER, Éric ALCAIDE, Stéphane BRUDER, Jean-Marie GALLISSOT
Numérique	Chadi EL NAR

Pôle « Voirie, bâtiment et sécurité »

Référent : Stéphane BRUDER

Thématique	Membres associés
Entretien des bâtiments	Stéphane BRUDER, Stéphane LIETZ
Voirie et propreté	Stéphane BRUDER, Éric ALCAIDE
Sécurité publique	Chadi EL NAR, Stéphane BRUDER, Martine SALZMANN
Patrimoine	Chadi EL NAR, Stéphane BRUDER, Marie-Laure SARRA
Accessibilité et mobilité	Stéphane BRUDER, Éric ALCAIDE, Amandine LOMBARD

Comités complémentaires proposés (adoptés à l'unanimité) :

- Comité cadre de vie
- Comité jeunes
- Comité consultatif sportif

Pour copie certifiée conforme,
LAQUENEXY, le 13 avril 2026
Le Maire – Chadi EL NAR

